

-----

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du mercredi 28 septembre 2016**

Le mercredi 28 septembre 2016, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 21 septembre 2016 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,  
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,  
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,  
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,  
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,  
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,  
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,  
Monsieur Philippe GUILLARD, Communauté de communes Chinon Vienne et Loire,  
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,  
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,  
Madame Isabelle PAIN, Conseil régional du Centre-Val de Loire,  
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Beaufort-en-Anjou,

Absents ayant donné procuration :

Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes, à Elisabeth NOUVELLET  
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard, à Jacky GELINEAU  
Monsieur Benoît FAUCHEUX, Conseil régional du Centre-Val de Loire, à Benoît BARANGER  
Madame Isabelle GAUDRON, Conseil régional du Centre-Val de Loire, à Martine CHAIGNEAU  
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil régional du Centre-Val de Loire, à François BRUYANT

Excusés :

Madame Roselyne BIENVENU, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Monsieur Roch BRANCOUR, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Madame Régine CATIN, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Monsieur Laurent GERAULT, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Monsieur Jean-Patrick GILLE, Conseil régional du Centre-Val de Loire,  
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,  
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,  
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,  
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **26**

Nombre de membres présents : **12**      Nombre de pouvoirs : **5**      Nombre de voix : **17**

**Programme d'éducation au territoire :  
actualisation des subventions aux écoles**

Monsieur Benoit BARANGER rappelle le principe général de soutien des animations du programme, à savoir une participation de 115 € par demi-journée soit 230 € par journée.

## 8.1. Enseignement

Le programme d'éducation au territoire est construit dans le cadre d'un partenariat entre la commission « éducation » du Parc et l'éducation nationale.

Monsieur BARANGER précise que la lisibilité de l'intervention du Parc auprès des parents d'élèves sera améliorée par la diffusion dans le cahier de liaison d'un flyer.

Madame Marie-Louise LOISEAU informe que les prestations proposées par le Parc doivent s'intégrer aux projets d'école.

En effet, le contenu pédagogique est très important.

Monsieur BARANGER rappelle que la trésorerie nous demande chaque année de préciser par délibération les animations qui dérogent au principe de base, ces animations étant inférieures ou égales à la participation de 230 € jour.

Les modalités financières 2016-2017 pour ces animations dérogeant au principe général sont actualisées de la façon suivante :

Nom de l'animation	Intervenant (s)	Montant de l'intervention	Subvention du Parc
L'élevage des chevaux : des chevaux à la ferme	Ferme pédagogique cheval nature Bruno Elliau	Base : 200 € Option promenade en attelage : 30 €	200€/jour/classe ou 230€/jour/classe si option choisie
L'élevage des chevaux : le cheval de trait dans tous ses états	Attelages de Saint-Benoît-la-Forêt Anne Berthomier	Forfait de 180 € pour les classes de moins de 20 élèves, au-delà 9 € par élève et par jour.	180 €/jour/classe pour les classes de moins de 20 élèves Au-delà, subvention de 9 €/élève/jour plafonnée à 230 €/jour/classe
De l'osier à la vannerie : à l'atelier végétal à Villaines-les-Rochers	Atelier végétal Joëlle Bourrat	Forfait de 180 € pour les classes de moins de 20 élèves, au-delà 9 € par élève et par jour.	180 €/jour/classe pour les classes de moins de 20 élèves Au-delà, subvention de 9 €/élève/jour plafonnée à 230 €/jour/classe
Un éleveur de vaches laitières	EARL Rabault - Annie Barillé	Base ½ journée : 4€/élève	Base ½ journée : 4€/élève, subvention plafonnée à 115 €/classe
Un viticulteur	Domaine du Clos Rousseau Olivier Martin	Base ½ journée : 4€/élève	Base ½ journée : 4€/élève, subvention plafonnée à 115 €/classe

Les membres du Bureau délibèrent favorablement et à l'unanimité pour fixer, à compter de la rentrée scolaire 2016/2017, la subvention journalière accordée aux classes à un montant maximal de 115 € par demi-journée et par classe selon le récapitulatif présenté ci-dessus

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,



Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président  
Compte- tenu de la transmission en  
Sous- préfecture et de la publication

Le - 5 OCT. 2016

-----

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du mercredi 28 septembre 2016**

Le mercredi 28 septembre 2016, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 21 septembre 2016 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,  
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,  
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,  
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,  
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,  
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,  
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,  
Monsieur Philippe GUILLARD, Communauté de communes Chinon Vienne et Loire,  
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,  
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,  
Madame Isabelle PAIN, Conseil régional du Centre-Val de Loire,  
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Beaufort-en-Anjou.

Absents ayant donné procuration :

Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes, à Elisabeth NOUVELLET  
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard, à Jacky GELINEAU  
Monsieur Benoît FAUCHEUX, Conseil régional du Centre-Val de Loire, à Benoît BARANGER  
Madame Isabelle GAUDRON, Conseil régional du Centre-Val de Loire, à Martine CHAIGNEAU  
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil régional du Centre-Val de Loire, à François BRUYANT

Excusés :

Madame Roselyne BIENVENU, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Monsieur Roch BRANCOUR, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Madame Régine CATIN, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Monsieur Laurent GERAULT, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Monsieur Jean-Patrick GILLE, Conseil régional du Centre-Val de Loire,  
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,  
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,  
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,  
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **26**

Nombre de membres présents : **12**      Nombre de pouvoirs : **5**      Nombre de voix : **17**

**Appel à candidature de l'Ademe pour la participation à un réseau  
sur l'adaptation au changement climatique**

Monsieur Pascal QUENIOT informe que l'Ademe des Pays de la Loire a identifié notre structure pour faire partie d'un petit réseau de 5 territoires ayant déjà engagé des réflexions autour de l'adaptation au changement climatique et bénéficiant d'aide de l'agence.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine  
49730 MONTSOREAU  
8.8. Environnement

2016/29/B

-----

Ce réseau a notamment pour objectif de contribuer à une dynamique collective pour appuyer l'Ademe sur cette thématique.

Madame Florence BUSNOT-RICHARD coordinatrice du COTEC et animatrice de la politique du Parc sur l'adaptation au changement climatique participera à ce réseau.

L'Ademe nous demande par décision du Bureau de confirmer notre intérêt à participer à ce réseau.

Les membres du Bureau, délibèrent favorablement et à l'unanimité pour officialiser l'engagement du Parc dans ce partenariat avec l'Ademe.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,



Benoit BARANGER



Certifié exécutoire par le Président  
Compte- tenu de la transmission en  
Sous- préfecture et de la publication  
Le

**- 5 OCT. 2016**